

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N ° 82 / 19 janvier 2011



LE SENS D'UN BOYCOTT

L'intérêt premier, pour la CGT, d'une instance comme le CTPD est d'être une possibilité de porter les problèmes et revendications des collègues. Mais ce n'est pas le seul lieu, loin s'en faut.

Porter ces problèmes et revendications, nous avons le sentiment de l'avoir fait pleinement le 11 janvier en appelant au rassemblement devant la direction de la DRFiP, avec nos camarades de la CFDT et de l'Union SNUI/SUD Trésor, et d'autant plus efficacement que la presse locale s'en est assez largement faite écho.

Aucune raison ne justifie donc notre présence à un CTPD dont le rôle sera de localiser les 48 suppressions d'emplois décidées en haut lieu.

Nous n'entrerons pas dans le jeu qui consisterait à choisir les postes ou services à déshabiller. Tous sont dans une situation qui exige non seulement le maintien des emplois actuellement implantés, mais aussi qu'ils soient renforcés en moyens humains.

La CGT ne participera donc pas à la réunion du CTPD, reportée au 24 janvier, nous explique la direction, « à la demande d'une organisation syndicale », celle-là même qui s'est abstenue d'être présente le 11 janvier ?

IL Y A RENDEZ-VOUS ET RENDEZ-VOUS...

Le DRFiP présentait ses vœux au personnel le 11 janvier à Cambronne.*

Mais à qui pensait-il au fond ? Un indice :

« J'évoquerai tout d'abord le bon niveau de nos résultats, dans les deux pôles métiers, pour souligner que ce doit être un motif de satisfaction pour chacun : sur la quasi-totalité de nos objectifs, **nous sommes au rendez vous de l'attente du directeur général.** »

Être au rendez-vous de l'attente du contribuable ou de l'usager est un objectif probablement jugé inatteignable par la direction malgré ses 6 missions, 12 divisions et 72 services...A juste titre d'ailleurs, tant on se pose la question de comment faire avec la charrette de suppressions d'emplois annuelle.

*Le verbatim complet, c'est sur Ulysse 44.

ET LE TRAITEMENT FISCAL UNIQUE ?

Interlocuteur fiscal unique : la DG n'a que ça à la bouche. Par contre elle sait très bien différencier les contribuables selon leur proximité avec la fortune.

A l'occasion de la mise en place du bouclier fiscal, les redevables de l'ISF avaient eu droit à un courrier les incitant à exercer leur nouveau « droit » par un recours contentieux.

Passons aux auto-entrepreneurs, dont une bonne partie fait un chiffre d'affaire nul ou ridicule : le ministre a pris tardivement la décision de les exonérer de la toute nouvelle Contribution Foncière des Entreprises qui remplace la taxe professionnelle. Mais pour eux, pas de relance généralisée. Et une note de Bercy du 29/12/2010 interdit de les dégrever d'office pour 2010. Il se dit que le service qui s'amuserait à ce genre de facétie ferait l'objet d'un audit assassin...

POIDS ET MESURES



Supprimer le bouclier fiscal, l'idée fait son chemin, même à l'UMP, mais à condition disent-ils d'équilibrer la mesure en supprimant également l'ISF...

Voilà les lois élémentaires de la physique remises en cause.

LE TRAVAIL, EST-CE VRAIMENT LA SANTÉ ?

On l'a dit, on l'a écrit, mais bien sûr c'était démagogique puisque c'était les syndicats !

Des suppressions d'emplois, des restructurations, une informatique erratique, un service public de plus en plus éloigné des besoins et exigences de la population : l'addition de ces facteurs n'est pas neutre sur la santé des agents qui perdent leurs repères matériels...et moraux.

L'examen du **rapport annuel de prévention** que vient de présenter le médecin coordinateur ministériel pour **2009** démontre, hélas, la justesse de nos accusations.

Quelques chiffres éclairent le bilan de la « modernisation » au ministère des Finances :

208 situations de harcèlement moral, *
97 états d'épuisement professionnel (burn-out),
100 syndromes psycho-traumatiques,
25 suicides !!!

* La Loire-Atlantique ne passe pas entre les gouttes. La CGT a du batailler ferme un long moment avant que la hiérarchie ne prenne les dispositions nécessaires pour faire cesser une situation inadmissible dans un service à Nantes.

Le médecin du ministère réaffirme la nécessité d'y apporter des réponses collectives.

Depuis longtemps, les organisations syndicales s'activent pour faire reconnaître les conséquences des conditions de travail sur la santé des agents : demandes d'audit dans certains postes comptables et SIE, demande de réflexion autour de l'outil informatique et de ses conséquences structurantes sur l'organisation des services et les relations humaines etc...

Pour l'instant, l'administration reste muette.

Le 11 janvier, les agents de la DRFiP sont venus témoigner de leur quotidien, de la vie dans les services, de l'urgence d'« arrêter le massacre ».

Nous comprenons bien l'embarras de nos hiérarques, qui, pour toute solution, tentent de nous embarquer dans une réflexion sur la façon d'améliorer la productivité avec les moyens laissés à notre disposition.

Toutefois, **messieurs les décideurs**, les chiffres présentés par le médecin ministériel, **vous en pensez quoi ?**

Faut-il en rire ou en pleurer ? A l'approche des élections en CAP, certains éprouvent le besoin de réexaminer leurs certitudes. Depuis longtemps à nos côtés, notamment au sein du CHS, pour dénoncer les causes connues et recensées du mal-être dans les services, ils éprouvent le besoin de faire « une analyse fine » de la situation. Résultats de l'enquête : prochainement, un peu avant ou juste avant les élections... ?

PAROLE D'EXPERT

Il s'appelle Eric Verhaeghe, il est énarque, membre du MEDEF, directeur des affaires sociales de la Fédération française des sociétés d'assurance, et il vient de démissionner de la présidence de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres, un Pôle Emploi pour l'élite...).

Morceaux choisis de ses déclarations (L'Expansion du 12/01) : Sur la préoccupation du MEDEF pendant la crise : « Alors que les entreprises allaient mal, que des charrettes de licenciements étaient annoncées, une seule chose occupait les esprits : la situation juridique des dirigeants ».

Sur le coût du travail : « En pesant sur les conditions de vie des salariés, on pousse ceux-ci à s'endetter pour vivre. Or la crise a démontré les dangers de l'endettement ».

Sur la fiscalité : « Le niveau atteint par la dette ne permet plus de financer des baisses d'impôts ciblées sur les plus hauts revenus ».

Si même les libéraux le disent, c'est vraiment que la politique d'austérité est une aberration. Le mur n'est pas loin.